

DU 12 AU 15 AVRIL, VOTONS ET FAISONS VOTER



DOCTORANT-E-S SOLIDAIRES

Du 12 au 15 avril ont lieu les élections aux conseils centraux de l'université. Nous, doctorant-e-s, avons la particularité de voter également pour des représentants dans les Commissions Recherche de chaque faculté. Celle-ci participe à la définition de la politique scientifique de l'établissement et valide les règles de fonctionnements des labos.

L'indépendance de la recherche

Ces dernières années, et avec encore plus de force ces dernières semaines, **l'université et le monde de la recherche ont subi un certain nombre d'attaques médiatiques et politiques.**

Nous ne sommes pas dupes de **l'agenda raciste** qui préside à ces manœuvres. **Nous défendons toujours l'indépendance de la recherche et les chercheurs/ses victimes de la remise en cause de leurs travaux à des fins politiques.**

Pressions sur la durée des thèses

De plus en plus, nous subissons des pressions pour raccourcir la durée de nos thèses, particulièrement en LSH. Or, le travail de doctorat (surtout lorsqu'il n'est pas financé et/ou dans certaines disciplines) peut s'avérer long. **Nous nous opposerons à tout renforcement autoritaire de la limitation du temps de thèse** et défendons les doctorant-e-s ayant besoin de temps pour assurer la qualité scientifique de leur travail.

Par ailleurs, nous pensons que la thèse doit rester l'objet central du travail de doctorat. Nous rejetons l'amas grandissant de formations obligatoires, de documents et de procédures de contrôle, qui grèvent notre travail de recherche inutilement.

Le travail gratuit : une réalité qui perdure

Si, aux temps jadis, certain-e-s justifiaient le **travail gratuit des doctorant-e-s** par l'existence de postes et l'intégration immédiate, après la thèse, dans des équipes de recherche, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pourtant, de nombreuses pratiques perdurent dans nos laboratoires et nos UFRs : *cours donnés sans rémunération, correction de copies d'un cours que nous n'assurons pas, secrétariat pour le compte d'un-e EC, organisation d'événements scientifiques « imposés » sans mention de notre nom, etc.*

Ces pratiques, parfois douteuses d'un point de vue légal, **doivent cesser.** Dans le cadre de la charte du doctorat, mise en place par l'arrêté du 25 mai 2016, **nous exigeons qu'il soit fait mentions des tâches normales découlant de notre formation et d'exemples de celles devant impérativement donner lieu à rémunération.** Si ce texte ne pourra empêcher les abus, cela constituera néanmoins un document à opposer en cas de problème.

Si tu es victime de ces abus, n'hésitez pas à nous contacter !

Défendre le service public

L'université est en crise. De plus en plus d'étudiant-e-s pour **des moyens qui au mieux stagnent**, l'individualisation à tout crin, une politique de **mise en concurrence** des financements poussée jusqu'à l'absurde et des **procédures d'évaluation** de plus en plus aberrantes : la recette est connue. **La LPR est venu couronner cet édifice pour renforcer les logiques concurrentielles et assécher le service public.**

Nous sommes au contraire partisan-e-s d'un renforcement du budget consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche, via des financements pérennes, coordonnés régionalement et nationalement.



Quand tu rencontres un problème à la fac

(administratif, social, universitaire, disciplinaire, etc.)

Ne reste pas seul-e ! Contacte solidairesgm@gmail.com & SolidairesEtuP5@protonmail.com

Une attention accrue au harcèlement

L'ESR et l'université n'échappent pas aux rapports de domination existant dans notre société. **Nos cursus**, de par la proximité (parfois la dépendance) entre directeurs/trices et doctorant-e-s (voire masterant-e-s), **ouvrent à de nombreuses possibilités de harcèlement, qu'il soit moral, sexiste et/ou sexuel.**

Des progrès institutionnels – notamment sous l'égide du PEFH (Pôle Égalité Femmes-Hommes) à Paris Diderot – ont eu lieu ces dernières années. Ils restent toutefois insuffisants et **de trop nombreux harceleurs/ses ou agresseurs sévissent encore**, profitant du fait que, par crainte légitime pour leurs carrières, certain-e-s d'entre nous n'osent pas parler.

Les CSI auraient pu aider à faire émerger institutionnellement les situations de harcèlement. Malheureusement, le fait que la seule issue réglementaire en cas de problème soit notre non-réinscription et leur mise en place souvent centrée autour les questions scientifiques ne l'ont pas permis.

Une fusion délétère

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Paris Diderot, Paris Descartes et l'IPGP ont fusionné pour devenir l'Université de Paris. Nous nous y étions opposé-e-s au vu des conséquences négatives pour les étudiant-e-s et les personnels dans toutes les universités de France ayant fusionné. **Au CA de Paris Diderot, parmi les étudiant-e-s, seule notre liste avait voté contre la fusion à l'unanimité.**

Sans surprise, sur le terrain, nos conditions de travail et d'études se sont dégradées. Beaucoup d'entre nous ont du s'acharner pendant des mois pour finaliser leur inscription administrative correctement. Les systèmes informatiques sont longtemps restés en rade. Encore aujourd'hui, nous sommes très nombreux/ses à ne pas avoir reçu nos cartes d'étudiant-e-s. Les composantes ont été laissées à elles-mêmes au milieu d'injonctions contradictoires.

Si l'on ne fait rien, **ces difficultés prévisibles vont encore s'accentuer.** Le personnel de l'université souffre au travail, recevant de nouvelles directives à une cadence intenable. Plusieurs d'entre eux et elles ont démissionné sous la pression imposée. Si l'on ne peut pas revenir immédiatement sur la fusion, **il est urgent de ralentir ! Nous nous opposerons aux fusions de composantes et de services lorsqu'elles ne correspondent à aucun projet pédagogique ou scientifique** mais découlent d'une stricte logique administrative. Nous refuserons la transformation de l'université à marche forcée lorsqu'elle est destinée à **satisfaire des classements internationaux ineptes** et non à améliorer nos conditions de vie, de travail et d'études.

Qui sommes-nous ?

Ces listes sont soutenues par les syndicats **Solidaires Étudiant-e-s Paris 5** et **Solidaires Étudiant-e-s Grands Moulins**, bien que nous n'y soyons pas tou-te-s syndiqué-e-s. Nous sommes également soutenu-e-s par **l'Union syndicale Solidaires, qui regroupe toutes les branches professionnelles.** Nous ne sommes lié-e-s à aucun parti.

Nous défendons **un enseignement supérieur gratuit, accessible, public, inclusif, critique et émancipateur.** Par notre présence tout au long de l'année, nous défendons sur le terrain nos intérêts d'étudiant-e contre les atteintes à nos conditions de vie et d'études. Nous considérons que nous sommes, depuis notre position de doctorant-e-s et de précaires, davantage proche du statut d'étudiant-e que de celui de titulaire, notamment au vu de notre dépendance envers ces derniers.

Nous nous inscrivons en allié-e-s dans les luttes contre tous les types d'oppression et de domination ; nous défendons notamment des principes anticapitalistes, antisexistes, antiracistes et antivaldistes.

Les doctorant-e-s, comme les autres étudiant-e-s, sont structurellement sous-représenté-e-s dans les conseils. En conséquence, ce n'est pas là que nous pouvons efficacement défendre nos intérêts. Nous ne nous présentons donc pas pour cogérer mais pour **avoir un droit de regard sur ce qui se trame dans ces instances et pouvoir informer les doctorant-e-s sur les décisions qui nous touchent.** Nous pensons que c'est avant tout l'action en dehors des conseils qui permettra d'améliorer nos conditions de travail et d'études.